

NJ FAMILY CARE

Une couverture médicale abordable. Un service de qualité.



NJ KidCare est devenu désormais NJ FamilyCare. Ce qui signifie que les enfants, parents, couples et même les adultes célibataires peuvent bénéficier d'une couverture médicale abordable, pareille à une assurance qui couvre déjà des milliers d'enfants du New Jersey.

NJ FamilyCare n'est pas un programme de prestations sociales (welfare) - c'est une couverture médicale à prix raisonnable proposée par le biais d'un réseau des Services de soins de santé accrédités HMO (Health Maintenance Organizations).

Quelles sont les prestations couvertes?

Les prestations couvertes par NJ FamilyCare comprennent presque tous les services de santé, notamment :

- visites chez le médecin
- lunettes
- services hospitaliers
- analyses de laboratoire
- services de radiologie
- médicaments sous ordonnance
- consultation médicale de routine
- services de santé mentale
- soins dentaires pour la plupart des enfants et certaines catégories d'adultes

Combien ça coûte?

Pour la plupart des personnes, il n'y a aucune prime mensuelle ou ticket modérateur. Pour les familles avec un revenu plus important, un ticket modérateur à bas prix et une prime mensuelle peuvent cependant être exigés.

Y a-t-il des restrictions?

L'octroi des prestations ne dépend pas des conditions préexistantes. Dans la plupart des cas, la personne admissible ne doit pas avoir été assurée depuis 6 mois ou plus. Il existe cependant quelques exceptions à cette règle, et il est recommandé d'appeler NJ FamilyCare pour se renseigner.

La plupart des immigrants légaux, dont les documents leur permettent de résider en permanence aux Etats-Unis, sont admissibles, quelle que soit leur date d'entrée aux Etats-Unis.

Qui est admissible?

Tous les membres de la famille
Les conditions d'admissibilité des parents/tuteurs et enfants de 19 ans et moins sont basées sur le nombre de membres de la famille et son revenu mensuel. Seul le revenu mensuel, et non les biens cumulés, est considéré pour l'admissibilité.

Les enfants
Les parents/tuteurs peuvent assurer uniquement leurs enfants. Les conditions d'admissibilité sont basées sur le nombre de membres de la famille et son revenu mensuel. Seul le revenu mensuel, et non les biens cumulés, est considéré pour l'admissibilité.

Les adultes célibataires/les couples sans enfants
Les adultes célibataires/les couples sans enfants à charge sont admissibles. Les conditions d'admissibilité sont basées sur le nombre de membres de la famille et son revenu mensuel. Seul le revenu mensuel, et non les biens cumulés, est considéré pour l'admissibilité.

**Revenu mensuel maximum de la famille*
Couverture pour toute la famille**

Nombre de membres de la famille	Revenu mensuel (avant impôts)
1	—
2	\$1,875
3	\$2,359
4	\$2,842
5	\$3,325
6**	\$3,808

* Revenu mensuel de base, chiffres de 2000.
** Si votre famille est plus nombreuse, veuillez téléphoner pour déterminer votre revenu mensuel de base.

**Revenu mensuel maximum de la famille*
Couverture uniquement pour les enfants (moins de 19 ans)**

Nombre de membres de la famille:	Revenu mensuel (avant impôts)
1	\$2,436
2	\$3,282
3	\$4,128
4	\$4,973
5	\$5,819
6**	\$6,665

* Revenu mensuel de base, chiffres de 2000.
** Si votre famille est plus nombreuse, veuillez téléphoner pour déterminer votre revenu mensuel de base.

**Revenu mensuel maximum*
Couverture pour les adultes célibataires (âgés au moins de 19 ans) et pour les couples n'ayant pas d'enfants**

	Revenu mensuel (avant impôts)
Un adulte célibataire, âgé de 19 ans et plus**	\$696
Couples	\$938

* Revenu mensuel de base, chiffres de 2000.
** Certaines personnes âgées de 19 à 20 ans, dont le revenu est plus important que le revenu indiqué ci-dessus, peuvent cependant être admissibles.



Pour des informations supplémentaires

Pour savoir si vous êtes admissible, vous inscrire ou recevoir de plus amples informations, veuillez nous appeler ou visiter notre page web:

1-800-701-0710
(Nos opérateurs multilingues sont à votre écoute)
TTY 1-800-701-0720
(Pour les personnes malentendantes)

www.njfamilycare.org
ANCIEN TITRE
NJ KID CARE

Toute discrimination fondée sur la race, la couleur de la peau, la nationalité, l'âge et l'invalidité est proscrite par ce programme.

Christie Whitman, Gouverneur
Etat du New Jersey
Michele K. Guhl, Commissaire
Département des Services Humains

